

Le projet ECO VALLE : une cure de jouvence pour « les Moulins »

Si vous habitez la plaine du var sachez que votre quotidien va changer ! L'Etat reprend en main votre chère plaine avec le projet ECO VALLE : un peu de rénovation et d'aménagement pour redynamiser et embellir la plaine du Var. Le projet Eco Valle est en cours de réalisation et est programmé sur trente années. Ce grand projet prend corps avec une liste de projets prioritaires ; et de projets subsidiaires.

La restauration du quartier des « Moulins »

Positionner au cœur du territoire de l'Eco vallée à proximité d'opérations majeures, le quartier des Moulins n'échappera pas aux grandes ambitions du projet ECO VALLE. L'insertion de la zone « des Moulins » dans le projet est un enjeu stratégique pour un développement durable réussi de la plaine du Var. Considérée à l'échelle de la planète, la notion de développement durable « vise à prendre en compte, outre l'économie, les aspects environnementaux et sociaux qui sont liés à des enjeux de long terme ». Étant alors « charnière entre Nice et la vallée du var » la zone des « Moulins » rentre dans l'ensemble géographique visé par le projet Eco Valle. Le projet ECO VALLE apportera de multiples améliorations au sein du quartier des Moulins.

L'intégration du quartier des « Moulins »

Les intérêts visés par le projet quant au quartier sont : d'ouvrir le quartier sur son environnement par le désenclavement, de rééquilibrer la structure de l'habitat afin de créer une mixité des logements ; entre HLM et résidence, de réorganiser les lieux publics pour offrir un fonctionnement plus apaisé et agréable du quotidien, d'accroître la présence de services publics et de commerces pour offrir un dynamisme à la zone, d'Augmenter la qualité et la cohérence des services et enfin de sécuriser les lieux. Le

projet ECO VALLE permettra de promouvoir la réduction des difficultés ainsi que la restauration du confort social. Une image nouvelle du quartier, une vie sociale dynamisée vont "booster" l'économie de la zone.

Le mot d'ordre de la rénovation c'est L'INTEGRATION : inscrire le quartier des Moulins dans la recomposition de la plaine du Var à travers un renouvellement urbain, économique et social du quartier.

Du renouvellement urbain

Il consistera à : « Recouper la planification urbaine et la gestion de la cité, en maximisant le potentiel géographique en vue d'une meilleure harmonie des usages et du bien-être des utilisateurs (résidents, actifs, touristes). ». Le quartier sera tout neuf et plus fonctionnel. Il y aura plus de beauté, de confort, d'hygiène et de sécurité ; les liens sociaux se tisseront de façon plus aisée. Pour encourager les habitants à entretenir leur espace de vie, ils seront sensibilisés sur leurs droits et devoirs en tant que locataire. Leur contribution étant essentielle pour un maintien durable de la rénovation.

Du renouvellement économique

L'économie du quartier sera redynamisée : la création de locaux commerciaux et d'une moyenne surface alimentaire permettront de créer une attraction commerciale autour du quartier. À l'occasion des travaux ; des emplois temporaires seront créés et, sous réserve de certaines compétences il vous sera possible de participer aux travaux.

Du renouvellement social

Sur le plan social, le milieu sera plus favorable à l'épanouissement suite à la réalisation de nouveaux équipements publics et de services ainsi que des locaux associatifs. On trouvera une mairie annexe, un pôle petite enfance et

Le projet ECO VALLE : une cure de jouvence pour « les Moulins »

parentalité « Les petits Loups », une bibliothèque municipale, parentalité « Les petits Loups », une bibliothèque municipale, la requalification du stade et construction de vestiaires et tribunes, un centre d'activités et de loisirs et des locaux associatifs.

Les associations

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), aura pour objectif de favoriser l'autonomie sociale et professionnelle des femmes et de promouvoir l'égalité entre femmes et hommes. Cette association accompagnera des personnes victimes de violences ou des enfants exposés aux violences et conflits conjugaux. L'association propose un soutien psychologique à travers ses activités.

Le pôle petit enfance et famille qui propose ses services aux enfants et aux familles du quartier afin de créer des liens tout en développant un sentiment d'appartenance

La question du logement

La rénovation de l'habitat s'organisera à travers l'achèvement de sept étapes clefs.

Les bâtiments actuels qui structurent le quartier des Moulins seront remplacés par de nouveaux. Ce renouvellement (pour la plupart des logements) nécessitera de démolir les bâtiments actuels.

Les nouveaux bâtiments d'après les prévisions seront plus solides, mieux isolés et mieux agencés. Pour savoir ce qu'il en est réellement une interview a été réalisée auprès d'un habitant du quartier.

7 Actions clefs

- La démolition partielle ou complète de 547 logements suivi d'un Relogement de 452 locataires assuré en régie par le bailleur CAH. La mission relogement achevée en juin 2013, se poursuit, pour les familles qui le souhaitent, d'un suivi social post relogement pendant 2 ans.

- La Réhabilitation de 757 logements

- La Construction de 685 logements dont 248 logements sociaux sur site, 128 logements non sociaux sur site, 278 logements sociaux hors site sur Nice et 31 logements sociaux hors site hors Nice, tous bénéficieront d'une certification environnementale ;

- La Résidentialisation et la requalification des espaces publics/privés ;

- L'Ouverture et création de voies et d'espaces publics (environ 76 000 m²) ;

- La Réalisation d'équipements publics, de services et de locaux associatifs : mairie annexe, pôle petite enfance et parentalité « Les petits Loups », bibliothèque municipale, requalification du stade et construction de vestiaires et tribunes, centre activités loisirs, locaux associatifs ;

- La Création de locaux commerciaux et d'une moyenne surface alimentaire.

Sources :

Le projet ECO VALLE : une cure de jouvence pour « les Moulins »

Interview :

Que pensez-vous de ce projet?

Ce projet est intéressant et ambitieux du fait des travaux qui vont être effectués pour redynamiser le quartier. Faire des Moulins un quartier attractif redonnera de la vie grâce aux nouveaux commerces qui vont notamment y être installés.

Vous a-t-on consulté sur le projet?

Absolument pas, il a été imposé de façon indirecte. Il n'y a pas eu de réunion de consultation, ce projet nous a été imposé de même que le déménagement qui s'en suit.

Quels sont les avantages et les inconvénients que vous pouvez porter sur les nouveaux bâtiments?

Les inconvénients de cette rénovation sont : les difficultés de relogement et la cherté des loyers. La promesse de maintenir le seuil du loyer n'a pas été maintenue. Un des avantages de ce projet selon moi sera la promotion de la sécurité par la cessation des « trafics de banlieue ».

Quelles améliorations attendez-vous à propos des nouveaux bâtiments?

Que les habitats soient mieux isolés, que les ascenseurs soient plus fonctionnels car ils sont très souvent en panne et comme je vous le disais, que « l'économie souterraine » prenne fin.

Eco-vallée: Réelle avancée ou mascarade?

Depuis 2008, un débat agite la plaine du Var : son réaménagement appelé Eco-Vallée profitera-t-il à tous les aspects (écologique, économique..) de la région ?

Le terme Eco-vallée voit le jour il y a trente ans. Aujourd'hui, ce projet vise à réaménager la plaine du Var, un territoire riche en biodiversité mais à l'organisation anarchique, afin d'en faire une région alliant dynamisme économique et exemplarité écologique. Simple idéal, cet aménagement devient en 2008, une Opération d'Intérêt National sous la houlette de Christian Estrosi, alors ministre de l'aménagement du territoire.

Un équilibre entre agriculture et urbanisme

Toutefois, la question divise. Certaines associations prennent pleinement part au projet, à l'image de Métropole Bleue. L'association lutte pour la défense de l'environnement de la Métropole Nice Côte d'Azur. Considérant Eco-vallée comme la renaissance de la Vallée du Var, elle est un farouche défenseur de l'aboutissement du

projet. Ce dernier est, selon eux, un pont entre l'agriculture et l'urbain. L'association veille à ce que l'agriculture constitue le noyau du projet car elle forme l'identité de la région PACA et représente un atout non négligeable pour l'économie locale. Afin que ses idées soient entendues, l'EPA (Établissement Public d'Aménagement), coordinateur du projet, a décidé de l'intégrer au Comité Permanent de Concertation de l'Eco-Vallée. Néanmoins, étant créée à l'initiative de l'EPA, l'objectivité de Métropole Bleue est à relativiser.

« Un non-sens écologique »

D'autres s'opposent activement au projet qu'ils voient aujourd'hui comme une farce. Les députés Europe Ecologie Les Verts Mari-Luz Hernandez-Nicaise et Annabelle Jaeger ont créé un journal écologique destiné à informer le public des risques et non-dits d'Eco-Vallée. Ce journal

regroupe des articles traitant des différents lieux concernés par l'OIN et les conséquences sur ceux-ci. Il propose également des demandes et solutions. Les députés reprochent tout d'abord au projet l'extension du site cap3000, site manquant cruellement d'espaces verts, qui pourtant se verra agrandir sa surface de vente. Cette extension est dite nécessaire car elle prévoit la création de 1300 emplois mais rien dans le dossier n'a été réellement affirmé. Selon les députés, elle participera à la mort du commerce de proximité car pour 1 emploi de grande surface, 3 ou 4 commerçants disparaissent. De plus, la zone est fortement inondable et les seules protections prévues sont des portes étanches. S'ajoutent à cela de gros risques de congestion routière permanente avec l'arrivée du géant Ikea et du stade Allianz-Riviera. Selon une étude, le trafic routier augmenterait de 35 à 45% aggravant la qualité de l'air déjà mauvaise.

Les députées regrettent également les menaces pesant sur la faune et son habitat ; des opérations comme le Stade ou les nouvelles routes entraîne la suppression de dizaines d'hectares de terres agricoles et d'espaces naturels sans parler de l'utilisation excessive de phytosanitaires provoquant la destruction de l'alimentation de milliers d'êtres vivants.

Le déplacement du Marché d'Intérêt National de Nice à la Gaude est aussi remis en question car les principaux acheteurs proviennent majoritairement du littoral. Le déplacer à la Baronne est considéré comme une perte de temps, un «non-sens écologique et économique».

La population devant le fait accompli

Mais l'absence de débat public est sans doute le plus gros reproche fait à Eco-Vallée. En effet, aucune concertation avec la population n'a été organisée malgré l'envergure du projet et son impact sur la vie des habitants (10 000ha sur

30 ans). Les députées dénoncent une décision pyramidale émanant d'un cercle fermé à l'avis des habitants. Les quelques informations disponibles n'évoquent que les aspects positifs du projet. Le parti écologique critique le manque de réflexion globale autour de l'OIN ; un projet compartimenté ne prenant pas en compte l'accumulation de toutes les opérations (Stade, Ikéa, MIN...).

Une polémique désormais au rang européen

Alors oui, les députées veulent un aménagement de la Vallée du Var mais trouvent qu'Eco-Vallée est devenu une mascarade. C'est d'ailleurs pour cela qu'après avoir demandé un grand débat public (rejeté en 2011), les députées ont demandé à la Commission Européenne une enquête mettant en lumière les irrégularités du projet en 2013 (enquête acceptée par le Parlement Européen).

Un manque cruel d'informations

Le manque

d'informations dénoncé par le parti écologique, nous avons pu le constater lors d'interviews sur la place Masséna. Sur une dizaine de personnes interviewées, plus de la moitié ne connaissait le terme Eco-Vallée que grâce à un article de Nice-Matin publié 2 jours plus tôt. En revanche, l'autre moitié a activement approuvé le projet. Le projet représente « l'avenir pour l'économie et les jeunes. En plus, ça va faire venir des gens de l'étranger » nous dit une dame. Quant à l'expropriation de dizaines de personnes pour les nouveaux aménagements et les risques menaçant la biodiversité, la réponse est « on ne peut pas faire autrement de toute manière », « on ne peut pas faire d'omelettes sans casser des œufs » nous répond un couple. Globalement, les gens sont prêts à accepter quelques « petits désagréments » pourvu qu'il y ait de l'emploi. Pourtant ils n'ont pas semblé être au courant que l'apparition de la Coulée Verte (place Masséna) ou encore la rénovation des Moulins

font parties intégrantes

En somme, chacun défend ses positions, associations comme citoyens lambda. Ces derniers sont globalement en faveur du projet, étant donné qu'il

de l'opération de est largement mis en valeur dans les journaux et que tout n'est pas révélé, tel que les expropriations.

Cependant, une seule question reste en

réaménagement.

suspens: ce projet, imaginé il y a déjà 30 ans, est-il réellement compatible avec les réalités d'aujourd'hui ?

Un festival attendu des Carrossois

Du 9 au 19 octobre 2014 se déroulera la 9ème édition du festival Cinéalma à Carros. Durant cette période, l'Espagne sera mise à l'honneur et une trentaine de films seront programmés. Cette année encore, le public votera pour que le film qu'il préfère se voit attribuer un prix.

Parlons **PEU**, parlons bien...

Cette année encore le village de Bonson situé dans la vallée de l'Estéron, Alpes-Maritimes, organise sa onzième édition de son célèbre "**Festival du Peu**".

Imaginé par l'artiste Jean Mas en 2003, ce festival a pour but de faire sortir les œuvres des musées. Une quinzaine d'artistes vous dévoilent chaque année leurs œuvres sur des thèmes différents pour chaque édition. Performances, sculptures, tableaux... tout est le bienvenue pour fêter le **Peu**.

Les œuvres sont alors exposées dans tous le village, que ce soit dans les lieux publics réaménagés pour l'événement ou encore les jardins des habitants. Bonson se transforme en véritable "Musée à ciel ouvert" et c'est **Peu** dire.

Ouvert à tous les âges, le festival du Peu est un moyen original pour sensibiliser le public aux nouvelles formes d'Art. Il met en lumière plusieurs artistes le temps d'un instant et favorise la création. Bien qu'il ait une visée artistique, le festival est devenu au fil des années un événement social. Il est un moyen de rencontre avec les artistes et les habitants du village. Le festival est désormais connu pour la convivialité des Bonsonnois qui n'hésitent pas à compléter le programme par des repas jovioux, ouverts à tous les visiteurs.

Un festival atypique renforçant les liens sociaux, culturels, patrimoines et artistiques ?! On n'hésite pas une seconde ! On prend son sac, une casquette, une bouteille d'eau et nous voilà fin prêt ! A nous le Festival !

"Le Festival du Peu"

Edition 2014

"Le village de Bonson est un terrain de jeu artistique"

Du 12 au 26 Juillet

Vernissage : Samedi 12 Juillet à 19h

Infos : <http://www.festivaldupeu.org/>

¹ <http://www.festivaldupeu.org/>

APPEL A LA PARTICIPATION !

En ligne jusqu'au 13 Juin 2014 !

Infos : <http://www.kisskissbankbank.com/festival-du-peu>

Accès au village de Bonson :

Bus Ligne d'Azur² : n°720 (Nice / Sigale) puis à Gilette Sèneogoe prendre le n°721 (Gilette / Ascros)

² <http://www.cg06.fr/cms/cg06/upload/servir-les-habitants/fr/files/720-721.pdf>

ANDREATTA à CARROS

Du 15 mars au 15 juin, la commune de Carros accueille Eric Andreatta, un artiste grenoblois se démarquant par la particularité de ses œuvres. Celles-ci font partie intégrante de son exposition «Décoffrage», proposée au public au Centre International d'Art Contemporain de Carros Village (CIAC).

Andreatta, un artiste pas comme les autres

Résidant à Vallauris, Andreatta est d'abord un familier de la région PACA. C'est un artiste contemporain dont les œuvres figurent un assemblage d'objets transformés, objets venant principalement des déchetteries publiques. En effet, ce «transformateur» récupère ce que la société de consommation rejette et en fait ce qu'il appelle des «pièces immédiates».

Artiste autodidacte, il n'a suivi aucune formation artistique et ne se revendique d'aucun courant. Son talent de «transformateur» et d'inventeur s'est développé lorsqu'il n'était que simple mécanicien. Étouffé par un métier répétitif, il s'est fait remarquer en créant des objets hybrides et commence à exposer dans les années 1980.

Ainsi, de mars à juin 2014, Andreatta est choisi pour exposer au CIAC de Carros Village. Il met plus de quinze mois à concevoir une exposition composée entièrement pour la structure du Château.

Une composante importante des expositions d'Andreatta est la mise en tension des objets. En 2010, il installe 2500 verres remplis à ras bord sur des tables tenant elles-mêmes sur des livres de philosophie. L'intérêt de cette mise en tension est de deviner si l'installation tiendra jusqu'à la fin de l'exposition. De ce fait, Andreatta extirpe le spectateur de sa passivité pour le plonger dans une situation inconfortable. Cette précarité récurrente est la marque de fabrique de cet artiste.

Carros, un lieu idéal

En 1995, le maire Antoine Damiani et son équipe ont l'idée de rénover le château datant du 12ème siècle et d'en faire un Centre d'Art Contemporain accueillant artistes et touristes. Ce monument chargé d'histoire a toujours évolué avec son temps. Au début de la Renaissance, par exemple, il n'avait déjà plus rien de médiéval. Aujourd'hui, c'est en toute logique qu'il a été décidé (contrairement à la majorité des monuments historiques) que ce lieu ne resterait pas tourné vers le passé. C'est pourquoi l'artiste accueilli doit être en accord avec son temps, à l'image Andreatta. Pour être au plus près de ses œuvres, il a la possibilité d'emménager dans le village. Au delà d'être un atout pour le château, c'est aussi un avantage pour l'artiste.

S'ajoute à cela que le château accueille environ 15000 visiteurs à l'année (principalement l'été) dont 75% sont des touristes hors département. L'œuvre a alors une portée dépassant les frontières des Alpes-Maritimes. L'établissement est également un objet de fierté pour les Carrossois accessible à tous.

Une exposition «décoffrante»

L'artiste a eu carte blanche pour organiser son exposition au château. Il a alors dérangé le parcours habituel des visiteurs et a choisi de créer un chemin en sens inverse. Il désoriente ainsi l'habitué, ce qui constitue la première entrée en matière avec son univers artistique. Le visiteur passe ensuite un rideau noir opaque séparant chaque pièce, pour découvrir un nouvel univers. Aucune pièce ne laisse filtrer la lumière, les fenêtres restant closes. Les seules sources lumineuses sont celles de vieux projecteurs. Ainsi, la première pièce de l'exposition est plongée dans l'obscurité et le visiteur y voit seulement une vieille image rétro-projetée en couleur sépia dévoilant un lac bordé d'un paysage printanier. Passé le rideau opaque, la seconde pièce propose une grande projection de carbonate de calcium sur verre (produit fréquemment utilisé par l'artiste) cachant une vitre en son centre. Avec le passage des visiteurs, elle offre impressionnant un jeu d'ombres. Vient ensuite l'une des œuvres les plus marquantes de l'exposition. Une vitre fêlée fixée à un mur, uniquement grâce à une barre de fer courbée. Cette installation incertaine n'est pas tant captivante par la hauteur de la vitre mais par la pression presque tangible entre elle et la barre. On retrouve ici, la signature de l'artiste. Puis, le visiteur repasse dans l'obscurité où il peut apercevoir des empreintes de mains sur des vitres. On peut y distinguer un fin laser vert que le visiteur n'a plus qu'à faire ressortir avec la poudre au sol.

Une autre œuvre marquante est la salle dite «du fumeur». En effet, cette salle invite les visiteurs à fumer. Il se dégage alors une forte odeur de tabac froid. Comparable à un salon ordinaire, elle dispose d'étranges rideaux noirs que l'on pourrait interpréter comme les poumons nécrosés du fumeur et d'une machine dans laquelle sont posées quelques cigarettes et une vieille radio. Une autre œuvre remarquable est sans doute celle composée d'aluminium. Des bandes tressées s'étendent d'un bout à l'autre de la pièce et sur lesquelles des chaises sans sièges sont installées. Ces dernières retiennent une vitre reflétant les spectateurs. Là encore, les reflets des bandes offrent un jeu de lumière fascinant.

Ainsi le mot décoffrage, habituellement assimilé à l'expression «brut de décoffrage», prend ici tout son sens: la révélation de la nature de l'artiste et de son œuvre, simple mais ingénieuse.